

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2021 à 19h

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 Mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni, à la Salle des Fêtes, le 1^{er} Avril 2021, à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Colin SHERIFFS

Présents : Hélène CASAGRANDE, Jean Louis ELAIN, Colin SHERIFFS, Pascal VINCENT, Sébastien BOLZON, Michèle LAFFITTE, Philippe PERREIRA, Philippe SANCHOT, Vincent DESPAGNE

Excusés : Geneviève AIMASSO, Sandrine LE DREFF (pouvoir à Colin SHERIFFS)

Secrétaire de séance : Jean-Louis ELAIN

Le compte rendu du 11 mars 2021 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR : Présentation GIRONDE HABITAT avec l'agence de Langon
Supplément devis SDEEG – Éclairage Public
Point climatisation salle des fêtes
Avancement dossiers DETR/DSIL
Point agents communaux
Questions diverses

1) Présentation GIRONDE HABITAT avec l'agence de Langon

Suite à l'acquisition de plusieurs terrains dans le bourg et la nécessité de densifier le Bourg, le Conseil Municipal explore plusieurs pistes dont la création de logements par le biais de Gironde Habitat. Une première rencontre a déjà eu lieu avec plusieurs conseillers et suite aux discussions lors d'un Conseil Municipal, il a été demandé d'inviter Gironde Habitat avec la présence de l'agence de Langon à un prochain Conseil Municipal afin que certaines interrogations puissent être faites directement. Il est également à noter que le Conseil avait demandé à Gironde Habitat, suite à leur première visite, de revoir le projet initial. En parallèle, un travail indépendant avec un bureau d'étude pour l'urbanisation des parcelles concernées est en cours, dont les premières conclusions montrent la nécessité de garder une certaine harmonie architecturale dans le bourg.

Gironde Habitat prend la parole et présente le diaporama ci-joint. **(annexe 1)**

Suite à leur présentation, M. le Maire remercie Gironde Habitat pour l'intérêt qu'ils portent à notre commune. Il propose au Conseil de se réunir ultérieurement pour discuter du projet afin que les avis puissent « mûrir » avant discussion. Le Conseil accepte à l'unanimité.

En aparté, M. le Maire informe le Conseil que la demande de subvention concernant le logement 20 le Bourg a eu un avis très favorable des services de la Sous-Préfecture et une subvention à hauteur de 50% pourrait éventuellement être accordée.

2) Supplément devis SDEEG – Eclairage Public

Suite à la dernière réunion de chantier concernant les travaux d'enfouissement du bourg, M. le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter un éclairage supplémentaire vers le chemin de l'ancien « cinéma ». Il propose également la pose d'un candélabre décoratif sur le nouveau parking de l'école, la pose des candélabres plus classiques pour le reste du bourg ainsi que la possibilité de changer toutes les lampes dans le projet afin de donner une harmonie dans la partie aménagée du bourg. **(Devis en annexe 2)**. Il confirme que les subventions (département et SDEEG) à hauteur de 55% pourront être obtenues. Suite à des discussions, le Conseil décide d'adopter ces propositions. Une proposition de mettre les candélabres plus décoratifs sur l'ensemble de la partie aménagée du bourg a également été retenue en se basant sur les mêmes taux de subvention (2 abstentions / 8 pour).

L'inquiétude du fait que nous dépassions déjà le budget initial des travaux d'aménagement du bourg a été soulevé, surtout que le projet vient juste de démarrer. M. le Maire doit prendre contact avec le SDEEG pour avoir un nouveau chiffrage.

3) Point climatisation salle des fêtes

Ce point sera abordé lors d'un prochain Conseil.

4) Avancement dossiers DETR/DSIL

M. le Maire informe le Conseil qu'il attend une confirmation concernant la majoration à 40% de la demande de subvention DETR pour l'aménagement du bourg.

5) Point agents communaux

Un point sur la situation des agents communaux est fait. M. le Maire confirme au Conseil Municipal l'embauche de M. Killian LEDEZ en contrat PEC de 26H/semaine (salaire pris en charge par l'état à hauteur de 60%). M. LEDEZ s'occupera notamment des espaces verts mais aussi de la mise à jour du site internet de la mairie (rubrique vie économique) ainsi que de la mise à jour du dossier cimetièrè.

Fin de la séance : 21h30